

## LEGALLAIS renouvelle son mandat d'entreprise ambassadrice du Pacte Mondial pour la Normandie

Nommée depuis 2018, entreprise ambassadrice du Pacte Mondial - Réseau France pour la Normandie, LEGALLAIS poursuit son mandat aux côtés de cette institution pour 2025-2026. Cette confiance renouvelée vient réaffirmer l'engagement de l'entreprise sur son territoire en faveur d'une responsabilité sociétale et environnementale collective.

### LEGALLAIS, acteur engagé sur le territoire normand

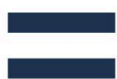
Le Pacte Mondial rassemble plus de 2000 adhérents en France, dont 55 au niveau de la région normande. Entreprise ambassadrice pour la Normandie depuis 2018, c'est donc tout naturellement que LEGALLAIS a souhaité renouveler son mandat pour deux années supplémentaires. Sa mission ? Promouvoir les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) auprès des organisations et entreprises normandes pour créer une dynamique territoriale vertueuse.

*"Notre rôle va bien au-delà de l'adhésion aux principes du Pacte Mondial : nous sommes pleinement impliqués dans les événements du Réseau France et notamment ceux organisés en Normandie, afin de sensibiliser le monde économique aux enjeux des droits humains, de l'environnement, du travail et de la lutte contre la corruption"* explique Juliette Guillemin, directrice RSE de LEGALLAIS.

Cette prise de conscience sociétale et environnementale est loin d'être nouvelle pour LEGALLAIS. Signataire depuis 2009 du Pacte Mondial des Nations Unies, l'entreprise a depuis des années organisé sa démarche de développement durable.

### 10 principes - 4 piliers fondamentaux

Le Pacte Mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire autour de 4 piliers fondamentaux pour construire ensemble des solutions aux défis mondiaux :



DROITS DE L'HOMME



MAIN-D'ŒUVRE



ENVIRONNEMENT



LUTTE CONTRE  
LA CORRUPTION

Pour en savoir plus sur ces 10 principes, cliquez [ici](#).

## 17 ODD pour un développement équitable et durable

Adoptés en 2015, les 17 ODD forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Ces objectifs tiennent compte équitablement de la dimension économique, sociale et environnementale du développement durable.



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour en savoir plus sur les 17 ODD, cliquez [ici](#).

### À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen s'est transformée et a bien grandi depuis. LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie 1500 salariés en France dont 800 commerciaux et génère un chiffre d'affaires de 410 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 100 000 références et plus de 600 fournisseurs : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m<sup>2</sup> implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. En 2018, LEGALLAIS est la première entreprise normande à être reconnue "Entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place To Work. Après un renouvellement en 2021, l'entreprise obtient de nouveau la certification en 2023.

**CONTACT PRESSE : [communication@legallais.com](mailto:communication@legallais.com) - 07 64 87 99 35**